



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LA PRÉVENTION DES INCENDIES, UN SUJET TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Ville-Marie, le 31 mars 2016 – En novembre dernier, la MRC de Témiscamingue procédait à l'embauche d'un agent dédié à l'inspection des avertisseurs de fumée dans les résidences. Près de quatre mois se sont écoulés depuis le début de ce projet pilote et déjà, près de 370 résidences ont été inspectées avec succès.

M. Benoit Racine, responsable des inspections, rappelle que ces visites sont très courtes, d'une durée maximale de 15 à 20 minutes, et serviront à vérifier le fonctionnement et l'emplacement de vos avertisseurs de fumée. La MRC souhaite remercier la population de sa grande coopération face à cette opération de prévention, qui vise seulement à assurer la sécurité de la population du Témiscamingue. À noter que des inspections restent à faire dans les municipalités de Béarn, Belleterre, Duhamel-Ouest, Kipawa, Lorrainville et St-Édouard-de-Fabre.

Suite à une recrudescence des incendies au Québec, le département de prévention des incendies de la MRC de Témiscamingue tient à rappeler à la population d'être vigilante lors de la construction, de la rénovation ou de l'entretien d'une résidence ou d'un édifice. Première cause d'incendie au Québec, le feu de nature électrique est sujet à des précautions particulières. « Nous recommandons à quiconque de faire appel à des maîtres électriciens pour l'installation et l'entretien d'un système électrique. De plus, il faut éviter de coller tout matériau trop près des tuyaux de cheminée. Avec la chaleur dégagée par le conduit, les matériaux qui sont trop près créent de la pyrolyse. La chaleur sur les matériaux solides déclenche le processus de pyrolyse par combustion lente qui peut produire suffisamment de gaz combustibles et toxiques pour démarrer un feu en quelques mois, quelques semaines et voir même, en quelques heures. Assurez-vous alors de suivre les normes d'installation du concepteur de la cheminée, lors de l'installation ou de la rénovation d'un bâtiment. », spécifie M. François Gingras, technicien en prévention des incendies et coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Témiscamingue.

La MRC de Témiscamingue demande à ses citoyens de faire preuve de prudence en matière d'incendie. Pour toute question relative à la prévention des incendies sur le territoire témiscamien, veuillez vous adresser à M. François Gingras, technicien en prévention des incendies et coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Témiscamingue, au 819-629-2829, poste 240.

- 30 -

Source :
Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca